

À propos du tract diffusé par le CGT Pénitentiaire de la MA d'Angoulême concernant le « gang du SPIP »

Le tract récemment diffusé caricature le rôle des agents du SPIP, oppose artificiellement deux corps de métier et véhicule des contre-vérités qui méritent d'être rectifiées. La CGT IP 16 souhaite **rappeler sereinement les faits et réaffirmer l'importance du travail collectif.**

### **CPIPs et surveillants : deux métiers complémentaires, pas deux camps opposés**

Les agents du SPIP n'ont jamais prétendu être des « shérifs », ni dicter leurs règles.

Le SPIP exerce ses propres missions , prévues par la loi : accompagnement, réinsertion, préparation à la sortie, maintien des liens familiaux et évaluation des situations.

Ces missions ne concurrencent en rien la surveillance. Elles la complètent. Créer un clivage ne sert personne et dégrade le fonctionnement général de l'établissement.

### **Une clarification importante : les agents du SPIP ne doivent plus être enfermés**

La note de service citée dans le tract apporte une précision essentielle que nous saluons :

***les agents du SPIP comme les intervenants ne doivent plus être enfermés en box d'entretien.***

Cette mention n'est pas un détail. Elle met fin à une pratique qui n'aurait jamais dû exister : enfermer un agent du SPIP pendant un entretien, comme le sont les intervenants extérieurs (qui ne devraient pas l'être non plus), restreindre ses mouvements par principe de précaution, de sécurité, par habitude.

Les agents du SPIP ne sont pas des intervenants ponctuels :

- ce sont des agents de l'administration pénitentiaire,
- présents quotidiennement,
- intégrés aux dynamiques de détention,
- dotés d'un rôle institutionnel clair.

Ils n'ont pas à être considérés comme des personnes dont il faudrait sécuriser les allées et venues en les enfermant dans une salle ou un bureau. Être enfermés en box d'entretien avec la personne détenue n'est pas un gage de sécurité mais le contraire, comment de temps faudrait-il au surveillant pour rouvrir le box si la personne détenue s'en prend à l'agent du SPIP ou à l'intervenant. Aurait-il fallu attendre un incident pour revenir sur cette fermeture de portes ?

La note vient simplement rappeler le droit et rétablir des pratiques respectueuses

## **Les règles d'ouverture, de fermeture, de mouvements et de mesures de séparation ne relèvent pas du SPIP mais bien de la maison d'arrêt.**

Contrairement à ce qu'insinue le tract, le SPIP :

- ne gère pas les portes,
- ne décide pas des fermetures de box,
- ne fixe pas les circuits de mouvement,
- ne supervise pas les mesures de séparation,
- n'intervient pas dans la chaîne de sécurité opérationnelle.

Ces responsabilités relèvent de la direction et de l'encadrement pénitentiaire. Accuser le SPIP de vouloir s'y substituer est infondé.

## **Sur les API : une responsabilité individuelle, parfaitement assumée**

La CGT IP partage le rappel selon lequel chaque agent est responsable de son API. Les personnels du SPIP connaissent cette obligation et l'assument. Il n'a jamais été demandé que les surveillants en deviennent les garants.

## **Conditions de travail : un constat partagé**

Nous entendons parfaitement les alertes des surveillants sur :

- la surcharge,
- la surpopulation,
- le manque d'effectifs,
- la fatigue,
- l'augmentation des incidents,
- les heures supplémentaires.

*Ces difficultés sont réelles et concernent l'ensemble des personnels.* Mais elles ne sont pas causées par le SPIP, qui en souffre tout autant. Les pointer du doigt est injuste et contre-productif.

## **Pour un dialogue professionnel, pas une opposition artificielle**

La CGT IP appelle à la responsabilité syndicale :

- critiquer oui, dénigrer non,
- s'exprimer oui, caricaturer non.

**Nous refusons les divisions !**

Nous réaffirmons l'**importance de la coopération entre les personnels de la MA et du SPIP.**

Opposer nos métiers affaiblit tout le monde.

Travailler ensemble, dans le respect des statuts et des missions de chacun, est la seule voie efficace.

***La CGT Insertion et Probation de la Charente***